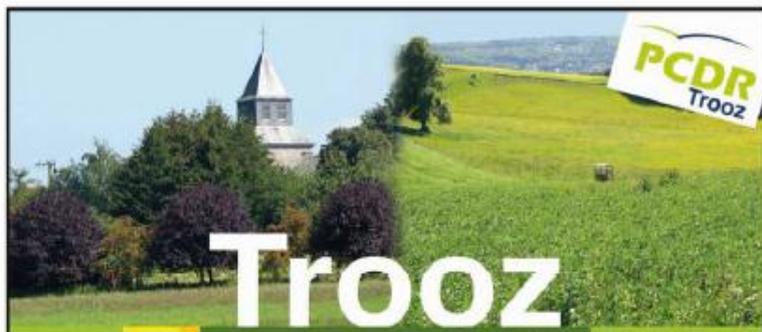


Infos Trooz n°6
(1er semestre 2013)

Plan Communal de Développement Rural

Denise VOSS, 1^{ère} Échevine



**APPEL À CANDIDATURES POUR
LA COMMISSION LOCALE DE
DÉVELOPPEMENT RURAL**

En mars 2012, certains d'entre vous ont participé aux réunions d'information et de consultation organisées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Après une suspension du processus pendant la période pré-électorale, celui-ci reprend avec l'appel à candidatures pour la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Si vous souhaitez vous investir dans le développement de votre commune, nous vous invitons à poser votre candidature en

remplissant la fiche de candidature ci-jointe. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.pcdr.be et à contacter les agents de développement du GREOA.



L'équipe du GREOA organisatrice des réunions d'information.



Séance de travail lors de la réunion programmée à Forêt (Prayon)



Quelques participants à la séance d'information à Nessonvaux

Pour plus de renseignements :

GREOA asbl - Service PCDR

Agents de développement :

Sarah Beaufays
Marie-Françoise Gillis
Anouck Barthelemy



Place de Chézy 1
4920 HARZE

Tél. 04 384 67 88

Fax 04 384 74 37

pcdr@greoa.be

www.pcdr.be

Commune de Trooz

Daniel DE TEMMERMAN

Rue de l'Église, 22

4870 TROOZ

Tél. 04 351 93 24

daniel.detemmerman@trooz.be



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Pour rappel, une ODR vise à améliorer durablement le cadre et la qualité de vie sur son territoire. Fruit d'une collaboration entre les habitants et les mandataires communaux, le processus consiste à identifier et mettre en place des projets qui répondent aux besoins des citoyens et qui contribuent à relever les défis pour un développement durable de la commune.

La procédure, régie par le décret du 6 juin 1991, prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR). La CLDR est un organe consultatif, représentatif de l'ensemble de la population. Interlocuteur privilégié des autorités communales, elle participe activement à toutes les phases de l'ODR.

Le rôle de la CLDR

- **Représenter la population** : chaque membre représente un ou plusieurs groupes de citoyens et a pour mission principale de relayer leurs intérêts, leurs avis, leurs préoccupations.
- **Etre un relais entre la population et le Conseil communal** : la CLDR est le porte-parole de la population mais sa mission est également d'informer les habitants de l'évolution de l'ODR.
- **Donner des avis** judicieux aux décideurs

La mission des membres de la CLDR

Chaque membre effectif et suppléant :

- participe de manière constructive aux débats lors des réunions de la CLDR ;
- participe ou se tient au courant des travaux menés dans les Groupes de Travail ;
- joue son rôle de relais en informant les habitants des actions menées dans le cadre de l'ODR.

La composition de la CLDR

Elle compte 10 membres effectifs au moins et 30 membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de suppléants. Ses membres sont représentatifs de la population. La Commission rassemble donc des habitants de tous les âges, de tous les villages, de différentes catégories sociales et professionnelles... motivés et désireux de s'investir pour promouvoir le bien-être et la qualité de vie dans leur Commune. Un quart de ces membres peut être désigné au sein du Conseil communal. La présidence est assurée par le Bourgmestre ou son délégué.

Intéressé(e) ? Envoyez votre candidature au Collège communal au plus tard le 20 février 2013 par courrier (rue de l'Église 22 à 4870 Trooz) ou par mail (daniel.detemmerman@trooz.be). Votre candidature doit comprendre au minimum votre nom, votre prénom, votre date de naissance, vos coordonnées (adresse, téléphone, email), votre profession et vos motivations (intérêts personnels, représentant d'une association, d'un quartier...). Voir fiche ci-après.

Agents de développement
Sarah BEAUFAYS
Marie-Françoise GILIS
Nicolas BARTHELEMY



GREOA, Place de Chézy 1
4920 Harzé - Aywaille
Infos 04 384 67 88 (GREOA)
pcdr@greoa.be
www.pcdr.be



Commune de Trooz
Rue de l'Église, 22
4870 TROOZ
Infos : Daniel DE TEMMERMAN
Chef de service administratif
daniel.detemmerman@trooz.be
www.trooz.be





COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

FICHE DE CANDIDATURE



NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

RUE : N° :

LOCALITE :

TELEPHONE : GSM :

E-MAIL :

PROFESSION :

MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

(INTERETS PERSONNELS, REPRESENTATION D'UNE ASSOCIATION, D'UN CLUB, D'UN VILLAGE, D'UN QUARTIER...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

DATE

SIGNATURE

DOCUMENT À TRANSMETTRE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE TROOZ
AU PLUS TARD LE 20 février 2013.

CANDIDATURE ÉCRITE : COLLÈGE COMMUNAL - RUE DE L'ÉGLISE 22 à 4870 TROOZ.
PAR COURRIEL : daniel.detemmerman@trooz.be